

Cette Epigramme a esté enuoyée à l'
Imprimeur, comme il alloit faire la closture
de ce Liure, par Monsieur Boné, Aduocat en
la Chambre de l' Edict, seante à Castres, &
Substitut de Monsieur le Procureur
General en icelle.

A MONSIEUR BOREL,
Medecin de Castres.

EPIGRAMME.

BOREL quoy que des doctes sœurs,
Pour moy les sources soient taries,
L' implore encore leurs faueurs,
En l' honneur de tes Centuries,
Ce bel ouurage nous fait part,
Des plus hauts secrets de ton Art,
Sans les cacher d' un soin auare :
Mais dans ce curieux écrit
La merueille de ton esprit,
Est ce que ie voy de plus rare.

In Prodigiousas PETRI BORELLI, Medici
Regii Observationes, quarum causas
exponit.

TETRASTICHON.

SI nil mirari faciat nos esse beatos,
Musa velut pulchrè nos Venusina docet.
Tu nos Naturæ pandens effecta beatos
Esse facis, mirum quos nihil esse doces.

AD